

500033-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Schienenfahrzeuge – Marché 1 - Marché d'acquisition du Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE - Phase candidature

OJ S 137/2026 20/07/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Lieferleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Métropole européenne de Lille

E-Mail: marches.services.urbains@lillemetropole.fr

Rechtsform des Erwerbers: Lokale Gebietskörperschaft

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

Tätigkeit des Auftraggebers: Städtische Eisenbahn-, Straßenbahn-, Oberleitungsbus- oder Busdienste

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Marché 1 - Marché d'acquisition du Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE - Phase candidature

Beschreibung: Marché 1 - Marché d'acquisition du Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE - Phase candidature

Kennung des Verfahrens: 8a0b1a64-8d64-422c-a336-5e4cf66ecbad

Interne Kennung: 26SD02

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34620000 Schienenfahrzeuge

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Nord (FRE11)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/25/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Marché 1 - Marché d'acquisition du Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE - Phase candidature
Beschreibung: Marché 1 - Marché d'acquisition du Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE - Phase candidature
Interne Kennung: 26SD02

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 34620000 Schienenfahrzeuge

Optionen:

Beschreibung der Optionen: Le marché est décomposé en 1 tranche ferme et 1 tranche optionnelle, conformément aux articles R.2113-4 à 2113-6 du Code de la Commande Publique, ainsi qu'une prestation supplémentaire éventuelle décrite à l'article 2.2.c du RC Offres. Les conditions d'affermissement de la tranche optionnelle sont fixées au CCAP. Des marchés de prestations similaires peuvent être conclus en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique. Des modifications au sens des articles R. 2194-1 et suivants du code de la commande publique pourront être effectuées.

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Nord (FRE11)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 02/11/2027

Laufzeit: 144 Monate

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 0

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja
Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja
Zusätzliche Informationen: La Métropole européenne de Lille (MEL) exerce une activité d'opérateur de réseaux et agit donc en tant qu'entité adjudicatrice conformément à l'article L1212-1 du Code de la commande publique. La présente consultation constitue une relance consécutive à la déclaration sans suite pour motif d'intérêt général de la procédure n°24SD02 (Marché 1 : Marché d'acquisition de Matériel Roulant pour les lignes de tramway du projet EXTRAMOBILE). La consultation n'est pas allotie. La consultation est passée en procédure avec négociation en application des dispositions de l'article R2124-4 du Code de la commande publique. Le présent avis concerne la phase candidature. Le détail des documents et renseignements à fournir à l'appui des candidatures figure dans le règlement de la consultation relatif aux candidatures, téléchargeable sur le profil d'acheteur. Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Les annexes non contractuelles ne sont pas incluses dans le dossier de consultation des entreprises (DCE). Elles sont soumises à une procédure particulière de confidentialité et concernent uniquement la phase offre. Aussi, les modalités relatives à la communication de ces annexes confidentielles non contractuelles sont fixées dans le règlement de consultation (RC) de la phase offre. Les informations fournies au stade de la présente phase de candidatures sont suffisamment précises pour permettre aux opérateurs économiques de déterminer la nature et l'étendue du besoin et de décider de demander ou non à participer à la procédure. La procédure avec négociation, qui se déroulera

uniquement en français, est décomposée en deux (2) phases distinctes : une phase candidatures : les entreprises déposent leur candidature au plus tard à la date et heures limites indiquées dans le règlement de la consultation relatif aux candidatures. Une phase offres : les candidats sélectionnés recevront une lettre les invitant à déposer leur offre initiale. Les modalités de déroulement de cette phase sont déterminées dans le règlement de la consultation relatif aux offres. Le calendrier prévisionnel de la procédure de passation est repris dans le règlement de la consultation. Ce calendrier est donné à titre purement indicatif et peut faire l'objet de modifications par la MEL. Transmission des plis par voie électronique OBLIGATOIRE sur le profil d'acheteur dans les conditions fixées au règlement de la consultation relatif aux candidatures. Le marché pourra être attribué sur la base des offres initiales sans négociation. Conditions de participation : Lettre de candidature permettant d'identifier le candidat Déclaration sur l'honneur visée à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique ou règle d'effet équivalent pour les candidats établis à l'étranger. Capacité économique et financière : critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation. Capacité technique et professionnelle : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation. Aucune forme de groupement n'est imposée : le groupement peut être solidaire ou conjoint. En cas de groupement conjoint : Le mandataire sera solidaire pour l'exécution des prestations, objet du marché public, de chacun des membres du groupement. La nature des prestations cotraitées est à préciser dans l'AE pour chaque membre du groupement conjoint (phase offres). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera le fournisseur du matériel roulant. La durée du marché toutes tranches confondues est de douze (12) ans à compter de date indiquée dans l'ordre de service (OS) valant démarrage de la tranche ferme. Le marché comprend une partie traitée à prix forfaitaires et une partie traitée à prix unitaires via l'émission de bons de commandes. Les montants de la partie traitée à prix unitaires sont les suivants : sans montant minimum et avec un montant maximum de 70 000 000 euros HT sur la durée de la partie à prix unitaires, soit 12 ans. Tâches que le titulaire ne pourra pas sous-traiter : les tâches suivantes, considérées comme essentielles, ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-traitance : Fourniture du matériel roulant. Une prime d'un montant de 200 000 € HT sera allouée à chaque candidat ayant remis une offre finale (dans le cadre de la phase offre), à l'exclusion du candidat auquel le marché sera attribué. La prime pourra toutefois être supprimée ou réduite si l'offre est irrégulière ou inappropriée. Recours : Avant la conclusion du marché, référé précontractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-1 et suivants du code de justice administrative. Après la conclusion du marché : référé contractuel dans les conditions fixées aux articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative ; recours en contestation de validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution dans les conditions fixées par le Conseil d'Etat dans son arrêt n° 358994 du 4 avril 2014.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Auftragsunterlagen

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Das Verfahren wird in mehreren aufeinanderfolgenden Phasen durchgeführt. In jeder Phase können einige Teilnehmer ausgeschlossen werden

5.1.11. Auftragsunterlagen

Zugang zu bestimmten Auftragsunterlagen ist beschränkt

Begründung für die Beschränkung des Zugangs zu bestimmten Auftragsunterlagen: Schutz besonders sensibler Informationen

Informationen über zugangsbeschränkte Dokumente einsehbar unter:
<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=586365&orgAcronyme=5C371>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://marchespublics596280.fr/entreprise/consultation/586365?orgAcronyme=5C371>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Beschreibung der finanziellen Sicherheit: voir dossier de consultation

Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 07/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Bedingungen für die Ausführung des Auftrags: .

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: ja

Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja

Finanzielle Vereinbarung: Paiement par virement dans un délai de 30 jours. Financement sur fonds propres. Une avance pourra être versée dans les conditions prévues à l'article 11 du CCAP. Les prestations relevant de la partie exécutée par l'émission de bons de commande sont conclues sans montant minimum et pour un montant maximum sur la durée des prestations de cette partie du marché, soit douze (12) ans, de 70 000 000 euros hors taxes.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Lille

Informationen über die Überprüfungsfristen: voir plus haut.

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Métropole européenne de Lille

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Métropole européenne de Lille

Organisation, die Angebote bearbeitet: Métropole européenne de Lille

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Métropole européenne de Lille

Registrierungsnummer: 20009320100081

Postanschrift: 2 boulevard des Cités Unies – CS 70043

Stadt: Lille

Postleitzahl: 59040

Land, Gliederung (NUTS): Nord (FRE11)

Land: Frankreich
Kontaktperson: Direction de la Commande publique
E-Mail: marches.services.urbains@lillemetropole.fr
Telefon: +33 320212994
Internetadresse: <https://www.lillemetropole.fr/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Lille

Registrierungsnummer: 17590003400026

Postanschrift: 5 rue Geoffroy Saint Hilaire, CS 62039

Stadt: Lille

Postleitzahl: 59014

Land, Gliederung (NUTS): Nord (FRE11)

Land: Frankreich

Internetadresse: <http://lille.tribunal-administratif.fr/>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 0f511124-bffe-4da3-ba3c-c168097a3ea0 - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 17

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 16/07/2026 16:57:40 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 500033-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 137/2026

Datum der Veröffentlichung: 20/07/2026